

articles étaient imposables en 1877 au taux de 34·53 pour 100, que les droits imposés sur ces articles étaient égaux à 43·33 pour 100 en 1887, et à 52·69 pour 100 en 1894 ; que les droits sur les objets fabriqués prêts pour la consommation en 1877 étaient de 16·90 pour 100, en 1887, de 26·17 pour 100, et en 1894, de 28·85 pour 100 ; que les droits sur les articles alimentaires et animaux étaient de 26·08 pour 100 en 1877, de 38·55 pour 100 en 1887, et en 1894, de 23·18 pour 100 ; que les articles de la classe A ont contribué de 19·18 pour 100 au total des droits perçus en 1877, et de 8·69 seulement en 1894 ; que la classe B a réalisé moins un tiers du total des droits en 1877, et en 1894 cette dernière classe est devenue un facteur assez important des importations pour réaliser à peu près 5 pour 100 du revenu des douanes, plus d'un cinquième du total des importations en 1894, contre un dixième en 1877. On voit tout de suite l'utilité de ces tableaux par les explications qui viennent d'en être données.

Ces tableaux aident aussi ceux qui s'intéressent à notre commerce à se rendre compte des augmentations ou diminutions de chaque article spécifique en observant la baisse et la hausse des importations.

L'importation du chanvre non préparé se chiffrait à \$391,033 en 1877, et depuis, a subi les baisses et les hausses suivantes : en 1883, de \$630,488 ; en 1887, de \$535,759 ; en 1889, de 1,214,088 ; subit une diminution pendant les trois années suivantes ; augmenta à \$1,150,134, en 1893, et diminua à \$482,289, en 1894.

L'importation pour l'année 1883 a été de 74,604 quintaux, pendant l'année 1893, de 198,200 quintaux, et durant l'année 1894, a diminué à 102,247 quintaux. En ce qui concerne les importations du Canada nous possédons tous les renseignements possibles sur le chanvre non préparé, qui montrent des baisses et des hausses très curieuses, ainsi que les moyens de s'enquérir de la cause de ces variations, s'il ne serait pas possible de se prémunir contre ces dernières, ou bien, encore, de voir si entre le chanvre non préparé et les rapports de sa récolte, il n'existe pas un moyen direct de juger de la prospérité de la classe agricole par son importation.

Nous avons importé pour \$27,507,881 de peaux vertes pendant les quinze années passées. Pendant le même laps de temps, nous avons importé 1,389,470 têtes de bétail. Il sera facile pour ceux qui sont intéressés dans le commerce du bétail de calculer la valeur des peaux exportées sur l'animal vivant, et d'établir l'effet produit sur notre commerce d'animaux par l'embargo imposé par le gouvernement anglais, ainsi que de suggérer un moyen de remédier à cette mesure qui nous fait subir des pertes, si tel est le cas.

L'histoire de la hausse et de la baisse dans la fabrication du coton en ce pays est exposée dans les deux lignes de la classe B, se rattachant aux déchets de coton et au coton en rame. Le développement des manufactures est démontré par les totaux des B et C qui, en 1894, se chiffrait à \$40,817,898, contre \$17,106,434 en 1879, soit une augmentation de plus de 138 pour 100, ce qui indique l'immense développement de nos manufactures et prouve l'exactitude du recensement qui a été fait des établissements industriels et manufacturiers.

Un examen des importations de lainages pour les 18 dernières années, contenues dans les classes B, C et D, suffira pour se rendre compte de l'état de cette industrie. Ces tableaux serviront aussi à renseigner les personnes intéressées dans les manufactures sur les besoins voulus de la demande au cas où elles songeraient à établir une industrie quelconque en Canada.